

les aides financières

Différentes **aides** sont à votre disposition pour mener à bien votre projet :

- Prime à l'investissement (tableau suivant)
- Obligation d'achat du surplus par EDF
- TVA 10% pour une installation inférieure 3 kWc

Puissance de l'installation

Montant

Inférieur ou égale à 3 kWc

370€ / kWc

Entre 3 et 9 kWc

280€ / kWc

Entre 9 et 36 kWc

200€ / kWc

Les installations pour l'autoconsommation avec vente en surplus bénéficient d'une prime d'investissement.

(montant valable du 01/11/23 au 31/01/24, recalculé chaque trimestre par la CRE)

les plus **evo** solaire



Garantie 25 ans

Nos panneaux solaires sont couverts par une garantie de 25 ans minimum, garantissant leur performance et fiabilité à long terme.



Gestion intégrale

Les études techniques et les travaux d'installation sur votre toiture sont entièrement gérés en interne par nos équipes spécialisées.



Accompagnement administratif

Nous assurons la prise en charge complète de vos démarches administratives, incluant la déclaration préalable, la demande de raccordement, le consuel ainsi que le contrat de revente.



Le site internet !



contact@evosolaire.fr



02 31 28 04 92



12, rue de la Cotonnière 14000 Caen



evosolaire.fr

une installation durable ?

evo solaire vous accompagne

Bilan carbone

- Les **panneaux solaires** compensent rapidement leurs émissions carbone en produisant de l'énergie tout au long de leur durée de vie.
- La **silice**, très présente dans la terre (28%), ne pèse que **670 g** dans un module solaire de **300 Wc**.
- Cela équivaut à environ **2 g par watt-crête (Wc)**.

Bilan environnemental

- Les **panneaux solaires** sont bénéfiques pour l'environnement tout au long de leur existence.
- En seulement **1 à 3 ans** après leur fabrication, ces panneaux produisent assez d'énergie pour compenser celle utilisée lors de leur création.
- Ils continuent à fonctionner pendant **25 ans ou plus**.

Recyclage des panneaux

- Depuis **2014**, le recyclage des **modules photovoltaïques** est **obligatoire** en France.
- L'organisme **SOREN** est chargé de la collecte et du traitement de ces modules.

Exemple

PV CYCLE a collecté, **2 450 tonnes** de panneaux PV usagés en **2017** sur le territoire français. Les taux de **valorisation** et **recyclage** ont atteint **94%**.

1 Rendez-vous de lancement

Une première rencontre pour comprendre vos objectifs et besoins

2

Étude de faisabilité

Analyse détaillée de votre bâtiment pour une proposition adaptée

3

Conception d'un système sur-mesure

Élaboration de votre système solaire personnalisé avec des produits sous avis technique ou ETN

4

Installation sur votre toit

Mise en place rigoureuse et sécurisée **par nos équipes**

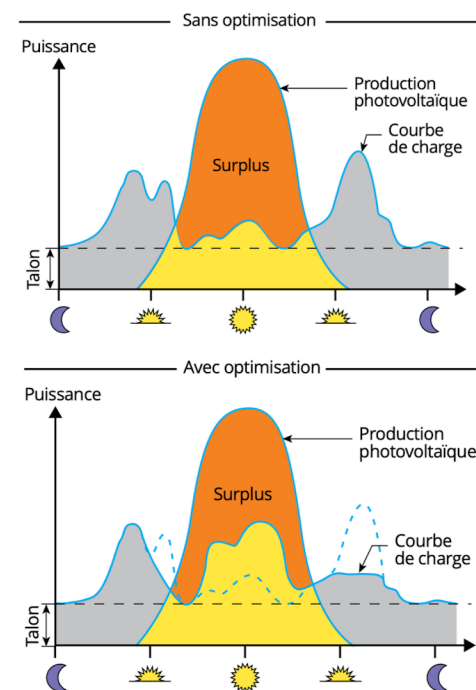
5

Mise en service et suivi

Activation et suivi de votre système avec un service client dévoué

auto-consommation

Les graphiques ci-dessous représentent la consommation d'électricité d'un logement moyen (courbe de charge) et la production de panneaux photovoltaïques.



L'optimisation consiste à utiliser la production solaire disponible avec des équipements tels que le ballon d'eau chaude, la machine à laver, le sèche-linge, ...

lexique

*Source : © Agence Qualité Construction (2017)

Taux d'autoconsommation =	Production utilisée / Production totale =	
Taux d'autoproduction =	Production utilisée / Consommation totale =	

